

# Assurance dépannage ATE: tableau des prestations

## RÉSUMÉ DES PRESTATIONS

Prestations	CGA ch.	Europe
<b>X Dépannage</b>	47-52	
Frais de remorquage et réparation pour remise en état de marche	50 A a)	jusqu'à CHF 400.- par événement et par véhicule
Frais de gardiennage	50 A b)	jusqu'à CHF 300.- par événement et par véhicule
Evacuation du véhicule	50 A c)	jusqu'à CHF 2 000.- par événement et par véhicule
Expédition de pièces de rechange si l'approvisionnement sur place n'est pas possible	50 A d)	Frais effectifs
Frais d'expertise en cas de facture de réparation jugée injustifiée	50 A e)	jusqu'à CHF 200.- par événement et par véhicule
Frais nécessaires à la poursuite du voyage ou au retour au domicile	50 A f)	Jusqu'à CHF 1 000.- par personne / CHF 1 500.- par véhicule de location (selon ch. 16 B h)
Récupération du véhicule organisée par ERV	50 A g)	illimitée (au maximum à hauteur la valeur vénale du véhicule)
Voyage en train lorsque la personne va chercher le véhicule elle-même	50 A h)	illimité
Droits de douane en cas de rapatriement après un dommage total ou un vol	50 A i)	illimité
Avance sur frais en cas de coûts de réparation élevés	50 B	jusqu'à CHF 2 000.- par événement et par véhicule